

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Fonction publique

Volume 5 no 26 – 7 juillet 2021

Entente dans la fonction publique

Quelles sont les prochaines étapes?

Le 30 juin, les membres de la fonction publique du SPGQ ont voté à 92 % en faveur de l'entente de principe intervenue avec le Secrétariat du Conseil du trésor. Voici les prochaines étapes.

- **5 juillet 2021:** début des rencontres avec le SCT pour l'écriture des articles de la convention collective.
- **Fin septembre/début octobre 2021:** révision finale des textes, signature de la convention collective et dépôt de la convention au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité.
- **Mi-novembre 2021 (30 jours après la signature de la convention collective):** versement du montant de 0,33 \$ par heure rémunérée entre 1er avril 2019 et le 31 mars 2020.
- **Janvier 2022:** versement du montant de 0,33 \$ par heure rémunérée entre 1er avril 2020 et le 31 mars 2021.
- **Fin janvier/début février 2022 (90 jours après la signature de la convention collective):** versement des sommes rétroactives de 2020 et 2021.
- **1er avril 2022:**
 - bonification de 1 % des échelons 1 à 8 de l'échelle de traitement;
 - bonification de 0,5 % de l'échelon 18 de l'échelle de traitement des personnes professionnelles détentrices d'un baccalauréat

Vous avez des questions ou des commentaires?

Écrivez à negotiation2020@spgq.qc.ca.

>> Consulter les archives Info-Négo

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

